



HAL
open science

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

Andre Moulin

► **To cite this version:**

Andre Moulin. Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS. 2024, 10.58079/uj8g . hal-03494623v2

HAL Id: hal-03494623

<https://univ-evry.hal.science/hal-03494623v2>

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Table des matières

| | |
|---|---|
| Introduction..... | 1 |
| Thèses communes de nos différentes approches..... | 1 |
| Approche critique et interprétative..... | 4 |
| Prémises fondamentales pour toute SHS..... | 5 |
| Approche « par scénarios plausibles »..... | 6 |

Cet article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS est sous

Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient aux rubriques [fondamentaux-spinozistes](#) et [Approches pour toute recherche en SHS](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

Introduction

Cet article (A-4) résume les thèses défendues dans les articles ([A-1](#)) et ([A-3](#)) puis les mobilise pour présenter nos approches pour toute recherche en SHS à savoir (1-) une approche critique et interprétative, fondamentalement abductive ([article \(B-1\)](#)), (2-) un référentiel de prémisses ainsi que les énoncés dans ce référentiel de quelques prémisses déterminantes sur lesquelles sont fondées les vies des personnes et des institutions ([article \(B-2\)](#)) et (3-) une approche « par scénarios plausibles » mêlant raisons et affects pour expliquer une situation actuelle ou imaginer des situations futures ([article \(B-3\)](#)).

Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article ([B-2](#)) [Prémises fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains se perçoivent sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout¹.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations².

1 Spinoza, scolie E2-P21 : « l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue »

2 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des affects de joie, appréhendent d'éprouver des affects tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions³ ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium⁴ et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison⁵ ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose⁶ ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant libre-nécessaire pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature⁷, (c) d'appartenance, de droits fondamentaux⁸, de « sacré »⁹, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »¹⁰, « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux », le « bon » ou le « mauvais »¹¹, le

3 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « fictions » ou de « mythes » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons ».

4 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ;

5 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

6 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

7 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

8 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* »

9 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

10 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice*, 1702): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

11 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir; quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustre un désir. Nous*

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

« juste » ou l' « injuste », etc... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée¹², (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne) mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fondent sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs¹³, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »¹⁴ ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits¹⁵ en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza¹⁶, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

12 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition* ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions* ».

13 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les affects, les désirs, les volitions.

14 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

15 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

16 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les affects du moment peuvent largement prendre le pas sur les affects sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

Approche critique et interprétative

L'[article \(B-1\)](#) *Approche critique et interprétative* repose sur les thèses résumées ci-dessus, dont la [thèse \(4-\)](#). Cette thèse (4-) conduit à privilégier une approche interprétative du terrain sociologique. Notre anthropologie sociologique est celle de E.P. Thompson¹⁷ : les gens, même « ordinaires » et opprimés, pensent et peuvent être conduits par la raison, leur raison¹⁸.

L'approche proposée repose donc sur la **première hypothèse**, thèse (4-), que toutes les organisations et toutes les personnes, agents ou non de ces organisations, désirant être et agir avec une certaine cohérence (sous la conduite de la raison, avec des idées et des actes « qui se tiennent ») sont nécessairement inspirées par des énoncés déclaratifs et performatifs¹⁹ plus ou moins complexes. Ces énoncés sont posés à priori, implicitement ou explicitement, par ces organisations et personnes et ils sont indémontrables par la logique fondée sur ceux-ci. Ces énoncés donnent le sens de cette logique, logique nommée parfois « rationalité », « pragmatisme », « efficacité », etc.. Ceci pour insister sur le fait qu'il n'y a pas de rationalité, de pragmatisme, d'efficacité « bonne » en soi.

Notre **deuxième hypothèse**, [thèse \(7-\)](#), est que les énoncés inspirant des organisations sont à priori différents des énoncés inspirant les personnes concernées par ces organisations, dont les agents de celles-ci. Notre [thèse \(6-\)](#) complète cette deuxième hypothèse : les « accords » entre personnes, entre organisations et personnes et entre organisations²⁰, toutes conduites par des raisons à priori différentes, peuvent aussi bien être obtenus par adhésion ou soumission à un rapport de force ou une violence.

L'objet principal de notre épistémologie est relatif à ces énoncés et non à la manière, plus ou moins rationnelle ou efficace, dont ils sont mis en œuvre. Que des objectifs plus précis, inspirés par

17 E.P. Thomson : « *I am seeking to rescue the poor ... from the enormous condescension of posterity* » dans la préface de *The Making of the English Working Class*.

18 Avec notre approche critique, nulle nécessité de mobiliser « *des acteurs sociaux, qui ont besoin de vivre dans l'illusion* » comme le reproche B. Latour à la sociologie critique (*Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte (2006) (p 18))

19 En mobilisant John L. Austin (« Quand dire c'est faire »), les énoncés procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par les sentiments, les désirs sont dits « performatifs ».

20 Notre approche critique ne conduit pas à imaginer une théorie du complot comme le reproche B. Latour à la sociologie critique (« *il est impossible, précise Latour (dans Changer de société. Refaire de la sociologie, Paris, La Découverte (2006) (p 72)), de distinguer la sociologie critique des théories du complot* »), bien au contraire : les rapports de force et luttes sans merci entre organisations dominantes et entre leurs leaders sont bien plus courantes que les cartels !

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

ces énoncés, soient atteints de manière plus ou moins « efficace » n'est pas notre sujet, même s'il est souvent nécessaire d'étudier la manière pour « remonter » aux énoncés.

Prémises fondamentales pour toute SHS

L'hypothèse principale (fondée sur les [thèses \(2-\) à \(4-\)](#)) de l'[article \(B-2\) Prémises fondamentales pour toute SHS](#) est que chacun, humain mais aussi institution humaine, se fonde, pour vivre, en « pour », ou en « contre », ou en « indifférent » par rapport à des énoncés. Ces énoncés sont en partie les prémisses assurant la cohérence et la complétude, toujours imparfaite, de la raison de chacun à propos d'une chose.

L'objectif de cet article est triple :

(A-) établir un cadre, un référentiel dont nous proposons les composantes ou catégories suivantes : (0-) anthropologie spinoziste et Conatus (effort de persévérer dans son être), (1-) affects et raisons, (2-) nécessités de la nature et de sa nature, (3-) appartenance et reconnaissance, (4-) droits fondamentaux, (5-) sacré, (6-) énoncés moraux et estime sociale.

(B-) proposer dans chaque catégorie quelques énoncés déclaratifs ou performatifs²¹ fondamentaux compréhensibles par tous, chercheurs et humains concernés par leurs recherches, énoncés parfois antagonistes²². Ces énoncés sont déduits d'études empiriques (voir [article \(B-1\)](#)).

(C-) compte tenu de la variété des gens et des institutions quant à leurs affects et leurs raisons, envisager toutes les procédures « d'accords » possibles, de la délibération habermassienne à la contrainte violente.

Remarquons que pour le chercheur-observateur « toutes les raisons se valent », du moins à priori. Cette posture n'a rien à voir avec celle prêtée à des individus par hypothèse désabusés, au contraire d'après notre thèse : chacun est susceptible d'être attaché affectivement à sa raison à propos d'une chose, surtout s'il perçoit que cette chose a trait à une nécessité de sa nature. Par contre le chercheur, comme le sage, s'attache à considérer la raison de chacun en mobilisant les [thèses \(1-\) à \(7-\)](#) pour en faire une analyse critique.

Sur tout sujet de SHS nous pensons qu'il faut au moins se situer dans le référentiel présenté au point (A-) pour appréhender les énoncés fondamentaux de chacun, personne ou institution, avant de considérer un autre référentiel plus spécifique du sujet étudié.

21 En mobilisant John L. Austin (« Quand dire c'est faire »), les énoncés procédant de ce qui est perçu soit comme des nécessités de la nature ou comme des faits avérés sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par des sentiments de désirs, de volitions, sont dits « performatifs ».

22 Ex : « chacun pour moi » et « solidarité » ; « mérite élitiste » et « justice sociale » dans la catégorie des énoncés moraux

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

Tous ces énoncés fondamentaux sont considérés d'une part comme les prémisses potentielles²³ sur lesquelles la plupart des humains fondent leur comportements et donc, d'autre part, considérés également comme les prémisses fondamentales pour toute recherche en SHS, dans un objectif de cohérence et de complétude. Nous considérons que cet objectif de cohérence et de complétude est mieux atteint en mobilisant ce cadre car ces prémisses peuvent être vérifiées assez facilement comme étant comprises sinon partagées par les humains des terrains étudiés.

Dans l'approche abductive décrite dans l'article [\(B-1\) Approche critique et interprétative](#) », lorsque ces énoncés concernent à priori des institutions humaines, ces énoncés sont élucidés avec une approche critique. Lorsqu'ils concernent tout un chacun, ces énoncés sont élucidés avec une approche interprétative, approche qui comprend une approche critique de l'institution faite par les personnes sollicitées. L'approche interprétative (Walzer, Giddens) a pour objectif de remonter aux énoncés déclaratifs et performatifs de chacun, que celui-ci soit puissant (dans ce cas ses énoncés peuvent être ceux dominant une institution humaine) ou non (dans ce cas, ses énoncés peuvent être différents de ceux des institutions qui le concernent). Cette approche permet d'emblée de considérer les énoncés dominants (ceux inspirant des institutions humaines dominantes) et les énoncés de chacun, certains étant majoritaires mais pas forcément dominants !

Les dires des personnes sollicitées, lors d'une démarche abductive prenant en compte ce référentiel, sont donc à considérer. En particulier, toute proposition, toute thèse de SHS, ne peut être en contradiction avec toutes ces prémisses fondamentales sans que les « raisons » en soient profondément discutées, discussion qui peut bien sûr conduire à une remise en cause des prémisses fondamentales concernées.

Tout ce qui est écrit précédemment s'applique à toute personne dont le chercheur en SHS, à tout édifice d'idées qui se tient qu'il construit à propos de son objet de recherche, cet objet incluant des humains qui pensent aussi.

Dans l'approche plutôt déductive décrite dans l'[article \(B-3\) Approche « par scénarios plausibles »](#), nous utilisons ces énoncés pour établir des scénarios plausibles aboutissant à une situation présente constatée et des scénarios plausibles pour imaginer des situations futures.

Approche « par scénarios plausibles »

Dans les articles (A-1) à [\(A-3\)](#) nous avons établi des thèses conduisant à souligner (1-) le primat

²³ Ce référentiel épistémique permet potentiellement de prendre en compte ou d'imaginer des prémisses variées, contradictoires et antagonistes, dont certaines classées par le chercheur comme « prénotions » (Durkheim), « sens commun », « doxa » et « illusio » (Bourdieu), « préjugés », etc...

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

des affects et le fait que toute chose est désirée ou non, et plus généralement affecte ou non, y compris la raison, (2-) qu'à propos de toute chose chacun peut avoir sa raison, à savoir un édifice d'idées qui se tient plus ou moins, édifice fondé sur des prémisses dont certaines sont poussées par des affects (de désir, de crainte, etc...), dont des affects provoquées par des affections affectant beaucoup plus la personne que la chose (ex : une menace). Nous avons établi également (3-) que toute décision²⁴ est in fine poussée par les affects, y compris un jugement ou un choix moral.

Même si les affects peuvent être géométrisés²⁵ en type (ex : de volition, de réaction, actif ou passif), en intensité et en durée, il n'en reste pas moins que leurs effets, ce à quoi ils poussent est grandement aléatoire et non probabilisable²⁶. Tout peut arriver, même le plus « improbable ».

Comment se saisir de cet aléatoire non probabilisable ? Et pour quel objectif ?

Cette approche, proposée dans l'[article \(B-3\)](#) *Approche « par scénarios plausibles »*, est une des réponses à cette question : (1-) imaginer des histoires, des scénarios plausibles « logiques », pouvant reprendre des histoires constatées (par des témoignages, des écrits) ou qui auraient pu se passer jusqu'à une situation sociale donnée, (2-) imaginer des scénarios futurs et les situations sociales qu'ils pourraient provoquer.

L'objectif n'est pas de deviner les scénarios les plus probables, mais au moins les deux suivants :

(1-) lorsqu'il s'agit de scénarios passés, connaître les « raisons », les affections et les affects qui les ont poussés et imaginer que ça aurait pu se passer autrement selon d'autres affections et affects ;

(2-) lorsqu'il s'agit de scénarios à venir, considérer tous les scénarios plausibles, afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter ceux que l'on ne souhaite pas et favoriser ceux que l'on souhaite, en sachant que les affects sont déterminants²⁷ !

Remarque : ce que l'on souhaite renvoie aux critères d'évaluation évoqués dans l'article (B-3).

Nous pouvons imaginer plusieurs scénarios (par exemple selon les pays, selon les témoignages vécus) convergeant vers une situation similaire ou différentes.

24 Voir dans articles (A-2) et [\(A-3\)](#) le chapitre *Décision toujours poussée par les sentiments de volition*

25 Spinoza E3 prologue : « *C'est pourquoi les sentiments de la haine, de la colère, de l'envie, etc., considérés en soi, suivent de la même nécessité et de la même vertu de la Nature que les autres choses particulièresJe traiterai donc de la nature et des forces des sentiments ...selon la même méthode [géométrique] dont j'ai traité dans les parties précédentes de Dieu et de l'Esprit, et je considérerai les actions et les appétits humains de même que s'il était question de lignes, de plans ou de corps* ».

26 Dans « *genèse de l'état et genèse de la monnaie le modèle de la potentia multitudinis* » (Juin 2006) Orléan&Lordon citant Keynes (« *The general theory of employment* », Quarterly Journal of Economics, vol. 51, n° 2, février 1937, p. 214.) : « l'incertitude économique est non probabilisable : « *en cette manière, il n'existe aucune base scientifique permettant de calculer une quelconque probabilité. Simplement nous ne savons pas* ».

27 En terme de stratégie des jeux, il s'agit donc d'une stratégie maximin ou minimax et non d'une stratégie bayésienne fondée sur un gain pondéré par une probabilité, stratégie trop souvent utilisée alors qu'aucune probabilité n'est fondée.

Article (A-4) prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS

Toutefois, aucune situation sociale n'est éternelle. Elle peut être remise en question du fait d'affects intenses et antagonistes provoqués par toutes sortes d'affections (ex : covid 19 ou goutte qui fait déborder le vase des injustices jusqu'ici supportées par soumission mêlée de crainte car il faut subvenir à ses besoins)²⁸.

28 Notons la pertinence de l'interrogation de F. Lordon dans la présentation de son séminaire EHESS « *structuralisme des passions* » : « *elles [les institutions] ne peuvent jamais prétendre donner à cette autorité un caractère définitif, pour souligner que la subversion et la crise sont en permanence à leur horizon* ». Ex : mouvement des « gilets jaunes » déclenchée par une taxe sur le diesel.